

PROTECTION DES DROITS DES ENFANTS HANDICAPÉS

Les communautés à la base formées pour un changement d'attitude

A l'initiative de la Fédération togolaise des associations de personnes handicapées (FETAPH), une séance d'échanges sur les problèmes spécifiques des enfants handicapés a réuni, le 10 janvier 2020 au centre d'écoute de Novissi à Lomé, diverses personnalités de la région Lomé-Commune relevant des communautés engagées pour cette cause. Il a été question de réfléchir et de trouver les voies et moyens pour une prise en charge appropriée des enfants handicapés, mais aussi de former les communautés à la base pour un changement d'attitude vis-à-vis de ces enfants.

harmonieusement et d'apporter la contribution à leur communauté, en fonction de leurs capacités.

Ainsi cette rencontre a-t-elle constitué un cadre d'échange en vue de mieux appréhender les difficultés

(Suite Page2)

En effet, si de nature, tous les enfants sont des êtres vulnérables, certaines catégories d'entre eux, dont les enfants handicapés, se trouvent doublement vulnérables, du fait de leur état d'enfant, d'une part, et de la situation particulière qu'ils traversent, d'autre part. Protéger ces enfants demande une attention particulière et implique que des dispositions supplémentaires et spécifiques soient prises pour leur donner la chance de jouir de leurs droits fondamentaux au même titre que les autres enfants, de s'épanouir, de se développer



Mme Kama-Djonna (au micro) a ouvert les travaux de la rencontre.

EXÉCUTION DU PROJET « EMPLOI DÉCENT POUR PERSONNES HANDICAPÉES »

Un atelier dresse le bilan annuel 2019 et pose les perspectives



M. Komi Atchou (au micro) à l'ouverture de l'atelier.

Le projet « *Emploi décent pour personnes handicapées* », mis en œuvre par la FETAPH en 2017 était au centre d'un atelier qui a regroupé, les 10 et 11 février 2020 au relais de la Caisse, les parties prenantes, chargées de dresser le bilan annuel des activités pour mieux planifier les tâches pour le compte de l'année 2020.

Cet atelier consacré à la « revue annuelle des activités de 2019 et à la planification des activités de 2020 », et organisé par la FETAPH, a regroupé les représentants des associations

(Suite Page 2)

Un atelier dresse le bilan annuel 2019 et pose les perspectives

(Suite de la Page 1)

membres de la Fédération et les organisations partenaires et étatiques. A l'occasion, les participants ont dressé le bilan des activités de la deuxième année (2019) de mise en œuvre du projet et planifié les activités de la 3^e année 2020. Ils ont réfléchi sur les avancées obtenues et les défis, tout en s'attendant à faire des propositions en vue de l'atteinte des objectifs du projet.

Dans son intervention de circonstance, le 1^{er} vice-président de la FETAPH, M. Damobe Tchirkema, a salué les acteurs qui ont œuvré pour la mise en œuvre de ce projet.

Pour sa part, M. Komi Atchou, représentant le directeur des personnes handicapées, a exhorté les participants à donner le meilleur d'eux-mêmes, afin que les travaux aboutissent à des conclusions satisfaisantes.



Partenaires et représentants des associations membres de la FETAPH en photo de groupe.

Le projet « *Emploi décent pour personnes handicapées* » est financé par la Coopération allemande (BMZ), l'ONG allemande CBM et piloté par la FETAPH.

Il vise à contribuer à l'amélioration des conditions socioéconomiques des personnes en situation de handicap au Togo.

Protection des droits enfants handicapés

(Suite de la Page 1)

que rencontrent ces enfants dans les différentes localités. Elle a permis d'identifier les approches de solutions endogènes pouvant leur permettre de grandir dans un environnement qui assure leur protection.

Pour le président de la FETAPH, M. Komivi Ayassou, au plan textuel, le gouvernement a fait des efforts pour que dorénavant, toutes les politiques



Photo de famille à l'issue de la cérémonie d'ouverture.

sectorielles soient inclusives. Il en est de même pour les programmes spécifiques destinés à rectifier les inégalités et préjugés. Cependant des difficultés subsistent encore dans la mise en œuvre des textes de loi et programmes spécifiques. La présente rencontre devrait, selon lui, élucider les besoins spécifiques des enfants sur la base des expériences individuelles et communautaires des participants, tout en proposant des solutions endogènes.

A l'ouverture de la réunion, Mme Marguerite

Akoura Kama-Djonna, directrice de l'Action sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation, après avoir félicité la FETAPH pour cette initiative, a émis le vœu que la rencontre permette « *d'outiller les membres des organes fédérateurs, notamment ceux de la région Lomé-Commune, à la prise en compte des besoins spécifiques des enfants handicapés dans leurs interventions.* »

Sommaire

1- PROTECTION DES DROITS ENFANTS HANDICAPÉS

Les communautés à la base formées pour un changement d'attitude **P. 1**

2- EXÉCUTION DU PROJET « EMPLOI DÉCENT POUR PERSONNES HANDICAPÉES »

P. 1

Un atelier dresse le bilan annuel 2019 et pose les perspectives

3- APPUI À L'INCLUSION DES ENFANTS ET JEUNES

Les acteurs du réseau FETAPH formés sur les outils de suivi-évaluation **P. 3**

4- FOOTBALL / 11^e ÉDITION DU TOURNOI DE L'INTÉGRATION SCOLAIRE DES PERSONNES HANDICAPÉES

P. 8

Le complexe scolaire Le Savoir s'adjuge le trophée

APPUI À L'INCLUSION DES ENFANTS ET JEUNES HANDICAPÉS AU TOGO**Les acteurs du réseau FETAPH formés sur les outils de suivi-évaluation**

Une trentaine d'acteurs, représentants des associations membres et organisations partenaires de la FETAPH a suivi, du 20 au 22 janvier 2020 au centre CIFEX à Lomé, une formation d'appropriation et d'évaluation des outils de suivi-évaluation. L'exercice vise l'utilisation efficace de ces outils pour capitaliser les actions, les projets et programmes que la FETAPH entend mettre en œuvre.

Dans une approche méthodologique basée sur le brainstorming, les débats, travaux en groupe et plénières, il a notamment exposé sur

Cette formation se situe dans le cadre de la mise en œuvre du plan de développement organisationnel de la FETAPH issu de son diagnostic réalisé en 2018 et devant couvrir la période 2018-2022. En effet, ce plan de développement quinquennal prend en compte trois axes d'orientation à savoir : l'harmonisation du dispositif organisationnel aux normes statutaires, aux valeurs et aux besoins de la FETAPH ; le développement de mécanismes en management stratégique ; et la promotion de dispositifs internes et de compétences de renforcement des capacités. Par rapport à l'axe 2, l'une des actions prioritaires pour stimuler le management stratégique de la FETAPH est l'élaboration et la mise en œuvre des outils de planification, de suivi-évaluation et gestion de qualité. Dans le cadre de ce 2^e axe, un consultant a été recruté par la FETAPH, avec pour mission d'élaborer



Vue partielle des participants.

et de proposer des outils censés stimuler le management stratégique du réseau. M. Brice Badjo, le consultant désigné, a entretenu les séminaristes sur divers aspects ayant trait au suivi-évaluation.

les thématiques: « suivi, évaluation, redevabilité et apprentissage », « l'outil de planification et de suivi des progrès », « l'outil de rapportage trimestriel », « les astuces pour travailler dans le World et Excel », « l'outil base des indicateurs », etc.

En ouvrant l'atelier, Mme Lamatou Allokpénu, cheffe de projet à la FETAPH, s'est dite convaincue que cette formation leur permettra de s'approprier ces outils, et de mieux renseigner les partenaires. La résultante, au bout de compte, est de capitaliser les actions, les projets et programmes que le réseau entend mettre en œuvre.

Il faut dire que le consultant Badjo assure non seulement la formation, mais aussi va accompagner la FETAPH, la direction de programme en particulier, à travers un coaching.



L'ensemble des délégués à l'atelier.

SAUVEGARDE ET PROTECTION DE L'ENFANT**La FETAPH actualise sa politique pour l'adapter aux nouveaux enjeux**

Dans le souci de renforcer ses procédures et sa politique en matière de sauvegarde et de protection de l'enfant, la FETAPH, avec appui financier de la Fondation Liliane, a organisé, les 28 et 29 janvier 2020 à Lomé, un atelier d'échange sur les questions de protection des enfants et jeunes handicapés. Ce cadre a, en effet, permis de faire la revue du document de politique de la FETAPH en matière de protection de l'enfant pour prendre en compte la dimension jeune et l'adapter aux nouveaux enjeux.

Pendant deux jours, l'atelier a réuni onze participants parmi lesquels les membres du conseil d'administrations de la FETAPH et son personnel de la direction de programme, ainsi que

(Suite Page 4)

Sauvegarde et protection de l'enfant

(Suite de la Page 3)



Vue d'ensemble du personnel de la direction de programme de la FETAPH et des délégués des OP. (Sources : Proadiph Togo)

les représentants des organisations locales partenaires. Il a permis d'orienter les participants sur les processus d'élaboration participative d'une politique et des procédures de

protection de l'enfant, tout en donnant lieu à la validation des résultats de l'auto-évaluation de la FETAPH. L'atelier a aussi permis aux différents acteurs du réseau FETAPH de connaître sa capacité

actuelle à sauvegarder la sécurité de l'enfant dans ses interventions. Les participants ont travaillé à identifier les différentes activités ou tâches à réaliser dans le processus d'actualisation de la politique de protection de l'enfant et les étapes de son opérationnalisation. En outre, un plan de travail pour l'actualisation et la mise en œuvre de la politique de la FETAPH a été élaboré. Après l'exercice d'auto-évaluation réalisé au sein de la FETAPH, l'étape suivante a consisté à échanger avec les acteurs du réseau sur les résultats de l'auto-évaluation, à valider les résultats sous la facilitation de la personne ressource et à élaborer le plan d'action devant guider les prochaines étapes. La FETAPH a organisé cet atelier grâce à l'appui technique du conseiller en sauvegarde et protection des enfants et des jeunes de l'ONG Plan international.

ECHOS DES PREFECTURES

PLAIDOYER POUR UNE ÉDUCATION INCLUSIVE

L'ONG Construire Ensemble organise la campagne de sensibilisation « Tirer la sonnette » édition 2020

La Campagne de sensibilisation et de plaidoyer pour une éducation inclusive « *Tirer la sonnette* », édition 2020, a été organisée le 18 mars 2020 à Sokodé par l'ONG Construire Ensemble. Cette campagne a été menée en collaboration avec l'Association des personnes handicapées « *Monde Radieux* » et la congrégation religieuse Notre Dame des Apôtres (NDA), avec l'appui technique et financier de la FETAPH et de la Fondation Liliane. Il s'agit d'attirer l'attention des autorités et de toute la population sur les difficultés d'accès des enfants handicapés à l'école et les conditions préalables pour permettre à chaque enfant de jouir de son droit à l'éducation.

La Campagne de sensibilisation « *Tirer la sonnette* », qui consiste à faire du bruit pendant une minute avec les objets sonores, a été organisée ce 18 mars 2020 au Lycée Moderne de Sokodé, sous le thème « *Tous les enfants sont les bienvenus à l'école y compris les enfants handicapés* ». Elle a permis de sensibiliser les autorités de l'éducation, les enseignants et les élèves de la région Centrale sur le droit des enfants handicapés à l'éducation. L'activité a également permis d'amener ces autorités de l'éducation à réaliser

les conditions préalables pour permettre à chaque enfant de jouir de ce droit. A l'occasion, les élèves handicapés ont transmis le cahier des doléances au directeur régional de l'Éducation. Dans le cadre de sa mission de promotion des droits des enfants handicapés, notamment leur droit à l'éducation, la FETAPH participe à la campagne mondiale « *Tirer la sonnette* » depuis 3 ans. Initiée par la Fondation Liliane, « *Tirer la sonnette* » est une action mondiale et annuelle de sensibilisation et de plaidoyer. Elle a été

lancée pour la première fois par la Fondation Liliane en 2012, au Pays-Bas. Par la suite, les organisations partenaires stratégiques de cette Fondation l'organisent partout dans le monde. La FETAPH a fait sa première expérience dans l'organisation de l'action en 2017. Elle consiste à faire du bruit pendant une minute pour réclamer le droit à l'Éducation pour tous les enfants dans les écoles. Le bruit se fait au sein des écoles par des élèves handicapés et non handicapés en faveur de la scolarisation des enfants handicapés. Depuis 2017, année à laquelle la Direction de Programme de la FETAPH a réalisé cette campagne, et compte tenu de ses effets positifs sur les élèves handicapés, il se révèle indispensable d'accompagner les OP et OPH pour réitérer annuellement l'action « *Tirer la sonnette* » au niveau des régions.

MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION 2020 DE LA FETAPH

Les organisations partenaires entretenues sur les activités prévues

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'appui à l'inclusion des enfants et jeunes handicapés, la Fédération Togolaise des Associations de Personnes Handicapées (FETAPH) a organisé une rencontre d'échange avec les organisations partenaires à Notsé, les 19 et 20 février 2020, sur son plan d'action 2020. Initié avec l'appui financier de la Fondation Liliane, cet atelier d'échange a permis de porter à la connaissance des partenaires les activités de ce plan et de discuter des dispositions pour leur mise en œuvre.

Deux jours durant, la rencontre a permis de s'informer sur les objectifs et les résultats attendus du réseau des organisations partenaires du Togo au cours de l'année 2020. Les différentes activités planifiées notamment l'organisation de l'action « Tirer la sonnette » et celles relatives au renforcement de capacités des organisations partenaires et de leur visibilité ont fait l'objet de discussions. Les organisations partenaires et celles de personnes handicapées impliquées dans la réalisation de la campagne « Tirer la Sonnette » 2019 ont partagé leurs expériences avec d'autres qui se préparent à animer ce genre de campagne pour la première fois en 2020.



Les participants à l'atelier ont posé pour la postérité.

Sensibilisation à Tabligbo, Zafi et Agomè-Kpalimé sur l'insertion économique des femmes handicapées

Le 6 décembre 2019 à Tabligbo et le 27 décembre à Zafi, deux organisations de défense des droits des personnes handicapées ont entretenu les femmes en situation de handicap et les mères des enfants handicapés sur l'autonomisation financière.

A Zafi, cette activité, menée par l'Association de Soutien aux personnes en Situation de Handicap en Afrique (ASPHA) en collaboration avec l'Association pour la Promotion de la Femme Handicapée au Togo (APROFEHTO) se situe dans le cadre du projet dénommé « Femme handicapée en action pour l'inclusion ». C'est un projet mis en œuvre par l'APROFEHTO et financé par l'ONG chrétienne allemande Christofell-Blindenmission (CBM) et la BMZ. Il vise à assurer l'autonomie financière de ce groupe de femmes.

Lors de cette séance de sensibilisation, la directrice exécutive de l'APROFEHTO, Mme Mireille Wilson, a souligné que les enfants handicapés ont les mêmes droits que les autres. De ce fait, il faut œuvrer à leur éducation et à leur bien-être. Elle a promis des rudiments aux mères des enfants handicapés avant de les inviter à proscrire de leur habitude la mendicité. Même son de cloche chez le directeur

exécutif de l'ASPHA, M. Abassa Kossi Koumah, qui a souligné que les personnes handicapées contribuent au même titre que les autres citoyens au développement de leur localité et, qu'à ce titre, il faudrait qu'elles mettent en valeur leurs potentialités.

Des exemples d'autonomisation des femmes handicapées à Agomè-Kpalimé

Une séance de sensibilisation similaire à l'endroit des femmes handicapées et mères des enfants handicapés d'Agomè-Kpalimé dans la préfecture de Kolto a été organisée le 14 mars 2020 par l'Union des personnes handicapées physiques et des personnes valides pour le développement social.

Des témoignages sur des exemples patents d'autonomisation économique de femmes handicapées et sur l'importance des activités génératrices de revenus ont permis de rassurer les femmes des différentes localités concernées sur l'intérêt que revêtent ces activités lucratives. Ces témoignages leur ont également donné l'occasion de mieux cerner les contours du projet sur l'insertion économique des personnes handicapées.

Ainsi, six organisations partenaires (ODJOUBO, Belle Porte, FMA, PODP, APAPE) et trois organisations de personnes handicapées (APHAK, APHMOTO, ATDSPH) ont partagé avec les autres leurs expériences dans l'organisation de cette campagne, édition 2019. Ces expériences

portent sur les résultats obtenus, les difficultés rencontrées, les approches de solutions et les activités prévues pour 2020. Ce partage a été suivi de discussions et de conseils en vue d'une amélioration de la prochaine édition.

Les échanges ont porté également sur la mise en œuvre de la RBC. Sur cet aspect, chaque organisation partenaire et son Comité de Développement Inclusif (CDI) a fait connaître aux autres les initiatives prises en 2019 et leurs résultats. Le processus d'autonomisation des CDI et leur relation avec les Comités Villageois de Développement (CVD) ont fait aussi l'objet de discussions.

Les représentants de onze organisations partenaires (OP), quatre organisations de personnes handicapées (OPH) et neuf comités de développement inclusif (CDI) ont pris part à la rencontre.

Pour finir, les activités du plan d'action 2020, leurs périodes de réalisation et les résultats attendus ont été présentés par l'équipe de coordination de la FETAPH. Cette présentation a été suivie de discussions et de validation. Le conseiller régional RBC auprès des organisations partenaires stratégiques de la Fondation Liliane en Afrique Francophone, M. Bernard Houehoundé, a facilité les échanges.

(Sources : Proadiph Togo)

LUTTE CONTRE LA COVID-19

Des kits de protection offerts à la FETAPH

Le Comité International de la Croix-Rouge (CICR) au Togo, à travers son Programme de Réadaptation Physique (PRP+) a fait don, le 10 mai 2020, des dispositifs de lavage de mains et de solutions désinfectantes à la FETAPH. Ces kits de protection, destinés aux associations membres de cette Fédération et leurs partenaires, permettront aux personnes handicapées d'observer aussi les règles d'hygiène et mesures barrières édictées par le gouvernement, afin de se protéger du coronavirus et d'éviter, sa propagation.

Ce don, composé de quarante huit (48) dispositifs de lavage de main, ainsi que de solutions désinfectantes vient satisfaire à la demande des premiers responsables de la FETAPH déterminés à protéger le personnel des associations membres de la fédération et de leurs usages contre la COVID-19, dont le nombre de cas confirmés à ce jour se chiffre déjà à quelques centaines. Outre ce lot de matériels offert, il est prévu également des actions de sensibilisation à l'endroit des personnes handicapées et de la population en général aux gestes barrières adaptés aux personnes handicapées, à travers des spots et émissions sur les médias d'Etat et communautaires.

Ces sensibilisations sont d'autant plus importantes, parce que toutes les



Remise symbolique d'un tube de désinfectant à M. Ayassou (à droite).



Les kits offerts à la FETAPH

personnes handicapées ne sont pas habilitées à comprendre le langage des signes conventionnels, a souligné le président du conseil d'administration de

la FETAPH, M. Komivi Ayassou à la réception du don. La plupart des personnes handicapées, a-t-il souligné, dépendent aussi des

autres et la sensibilisation rapprochée permettra de mieux protéger cette couche doublement vulnérable face à la pandémie et de rompre la chaîne de contamination. Il a remercié le CICR pour ce geste qui va dans le sens du principe de l'Agenda 2030

qui demande aux Etats de « ne laisser personne de côté ».

Pour sa part, l'assistante inclusion sociale au CICR, Mme Faïzatu Affo-Alidou, a souligné que ce don est une manière de contribuer à la lutte contre cette pandémie aux côtés du gouvernement et cadre bien avec la promotion de l'inclusion sociale du PRP-CICR.

(Sources : Togo-Presse)



Directeur de publication a.i.

Dodzi K. M. N'KEKPO

Rédacteur en chef

Félix SEKOU

Secrétaire de rédaction

Gbapéba ANALENE

Lisez et faites lire FETAPH INFO

FACE A L'AMPLEUR DE LA PANDEMIE COVID-19

António Guterres appelle les gouvernements à placer les personnes handicapées au cœur de la réponse

La crise du coronavirus touche tous les aspects de la société et les personnes handicapées (environ 15% de la population mondiale) sont loin d'être épargnées. « *La pandémie affecte le milliard de personnes handicapées dans le monde* », a récemment rappelé le Secrétaire général des Nations Unies, António Guterres, dans un message vidéo présentant la note de synthèse produite par l'ONU sur les personnes handicapées et le Covid-19.

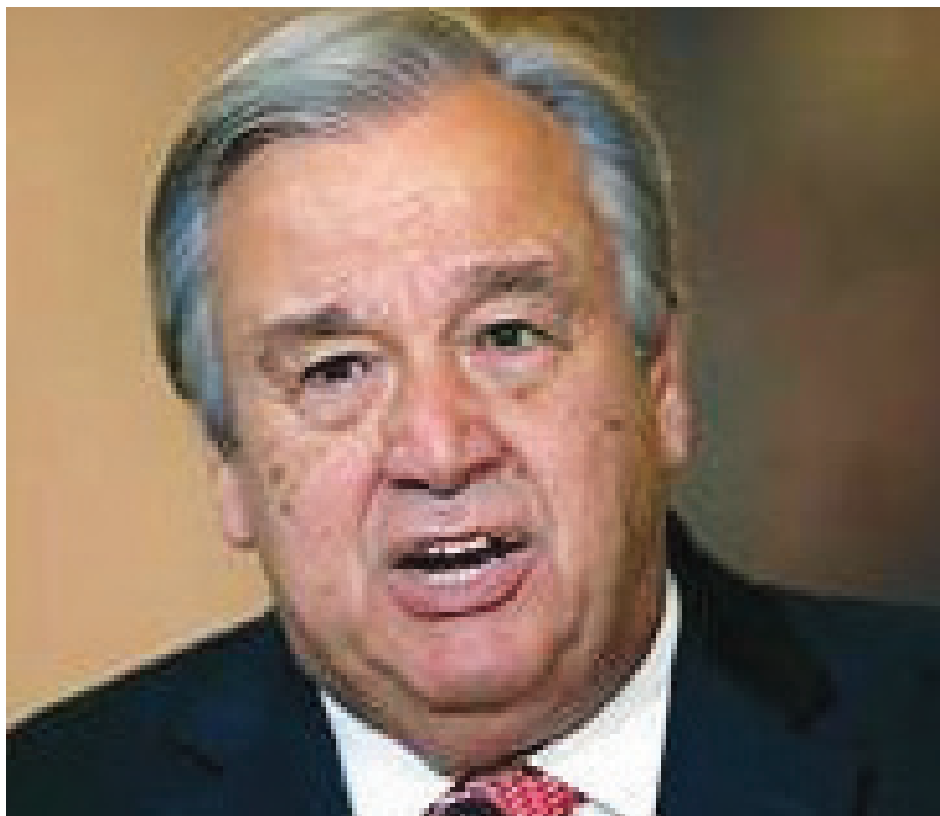
Selon le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DESA), 46% des personnes âgées de plus de 60 ans – particulièrement vulnérables au Covid-19 – vivent avec un handicap. Une femme sur cinq risque de se retrouver dans une situation de handicap au cours de sa vie et un enfant sur 10 est handicapé.

En temps normal, les personnes handicapées avaient déjà moins de chances de suivre des études, de bénéficier de soins de santé, de gagner leur vie ou de participer à la vie sociale. « *La pandémie accentue ces inégalités et fait naître de nouvelles menaces* », a alerté M. Guterres.

Ce qu'il faut faire

Face à la menace disproportionnée du Covid-19 qui pèse sur les personnes handicapées, l'ONU propose une réponse guidée par les droits humains et centrée sur quatre champs d'actions.

Primo, assurer l'intégration du handicap dans toutes les réponses et efforts de relèvement avec des actions ciblées ; secundo, assurer l'accessibilité des informations, des installations, des services et des programmes dans le cadre de la réponse au Covid-19 ; tertio, assurer une consultation significative et une participation active des personnes handicapées et des organisations les représentant à tous les stades de la



Le Secrétaire général de l'ONU António Guterres

réponse et des efforts de relèvement ; enfin quarto, établir des mécanismes de responsabilité pour s'assurer de l'inclusion du handicap dans la réponse au Covid-19.

Il convient de souligner que les personnes handicapées ont des contributions à apporter pour lutter contre la crise et construire l'avenir.

De nombreuses personnes handicapées ont fait l'expérience de vivre des situations d'isolement et de dispositions de travail alternatives. Elles peuvent ainsi proposer des

modèles pour traverser au mieux la situation actuelle. Les perspectives et les expériences vécues par les personnes handicapées contribuent à la créativité, aux nouvelles approches et à des solutions innovantes aux défis. Des investissements inclusifs doivent être garantis pour soutenir des résultats menant à l'inclusion des personnes handicapées. Les gouvernements, les donateurs, les agences de l'ONU et d'autres acteurs doivent établir des mécanismes de suivi des investissements pour s'assurer qu'ils touchent les personnes handicapées. Pour Secrétaire général des Nations Unies, « *protéger les droits des personnes handicapées, c'est investir dans notre avenir commun* ».

(Sources : 24heureinfo et ONU Info)

Lisez et faites lire
FETAPH INFO

Le complexe scolaire Le Savoir s'adjuge le trophée

Le Complexe Scolaire (CS) Le Savoir a terminé vainqueur en battant le Lycée de Lomé-Port sur un score étonnant de 1 but à 0 en finale de la 11^e édition du tournoi de l'intégration scolaire des personnes handicapées. Cette compétition qui a démarré le 16 novembre 2019 avec 10 équipes, a connu son apothéose le 15 janvier 2020 sur le terrain de Dzifa-Kpota à Lomé.



Remise de la coupe au capitaine du CS Le Savoir par M. Eyessi (en casquette).

Les premières 45 mn ont été une partie de plaisir pour le portier du Complexe Scolaire Le Savoir qui n'a eu à défendre aucune action dangereuse. C'est le contraire du côté du goal du Lycée Lomé-Port qui a été sollicité à plusieurs reprises. Cette partie va tout de même se solder sur un score nul et vierge de 0 but partout.

A la reprise, le Lycée Lomé-Port prend de l'ascendance en multipliant des actions dangereuses. Confiants, les joueurs du CS Le Savoir vont répondre du toc au toc ; des occasions qui resteront infructueuses jusqu'à la 68^e mn où Mathias Outoglo du CS Le Savoir va inscrire l'unique but de



Coup d'envoi de la finale.

la rencontre, donnant ainsi la victoire à son équipe.

Pour le promoteur de ce tournoi, M.

Egbenyimon Eyessi, président de l'Association Togolaise pour les Droits Scolaires des Personnes Handicapées (ATDSPH), la scolarisation des personnes handicapées est une nécessité. « Si nous avons choisi le football, nous estimons que c'est un canal pour drainer beaucoup de monde, afin que les messages de sensibilisation sur la scolarisation des enfants handicapés soient répercutés pour un public beaucoup plus large ». Il s'est également dit satisfait de l'organisation du tournoi.

Le tournoi a été clôturé par une cérémonie de récompenses. Outre les meilleures équipes, des élèves des écoles spécialisées pour personnes handicapées ont également reçu des prix.

Le tournoi de l'intégration scolaire des personnes handicapées est organisé chaque année par l'ATDSPH.

Le handicap n'est pas une fin en soi, il faut accepter de le vivre pour s'épanouir !

FE TAPH
INFO

Avec le soutien financier de :

